

La Kids-ID ou la carte d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans

Preuve d'identité

- La Kids-ID prouve l'identité d'un enfant belge de moins de 12 ans à quiconque la lui demande (police, écoles, clubs de sport, magasins, bibliothèques, ...)
- La Kids-ID prouve l'identité de l'enfant sur les sites Internet qui demandent une preuve d'identité. L'enfant n'obtient l'accès avec sa Kids-ID que s'il a un code pin et qu'il est âgé de plus de 6 ans.
- La Kids-ID prouve que l'enfant est inscrit au registre de la population d'une commune belge.
- Certaines écoles, crèches etc. demandent de présenter la Kids-ID lors de l'entrée dans le bâtiment.

Document de voyage

- Les enfants de moins de 12 ans ont besoin d'une Kids-ID (ou d'un passeport) pour voyager au sein de l'Union européenne et dans un certain nombre d'autres pays (pour la liste voir le site <http://diplomatie.belgium.be/fr/>, cette liste est régulièrement mise à jour). L'enfant doit en outre être accompagné par un parent ou un tuteur.
- Le délai de livraison d'une KIDS-ID est de trois semaines. Si vous prévoyez de voyager avec de jeunes enfants, vous devez donc la demander suffisamment à l'avance!
- La Kids-ID est un document d'identité bien sécurisé permettant de notamment lutter contre des délits tels que la traite des êtres humains.
- La photo figurant sur la Kids-ID ne peut pas être trop ancienne. L'enfant doit être très clairement reconnaissable.
- Au moment du départ, pendant tout le voyage et à votre retour à la maison, vous devez toujours avoir la Kids-ID avec vous et la puce doit encore se trouver sur la carte.

Procédure d'urgence

- Vous partez avec votre (vos) enfant(s) de moins de 12 ans et vous constatez la perte ou le vol de la ou des Kids-ID ou vous avez tardé à introduire votre demande? Alors vous pouvez avoir recours à la procédure d'urgence.
- Si vous introduisez une demande d'obtention d'une Kids-ID en procédure d'urgence avant 15h auprès de votre administration communale, vous pouvez recevoir la carte dans les deux jours ouvrables.
- Le coût de la procédure d'urgence est relativement élevé: €170 (TVA incluse mais hors taxe communale) pour une procédure d'urgence avec livraison dans les deux jours et 106€ (TVA incluse mais hors taxe communale) pour une livraison dans les trois jours.
- Pour de plus amples informations en la matière, contactez votre commune ou le help desk Belpic au 02 518 21 16.

Codes pin et puk

- Le code pin (code secret possible pour les enfants de plus de 6 ans) et le code puk (code d'activation de la carte pour tous les enfants) sont nécessaires pour l'activation, un changement d'adresse et l'utilisation de la Kids-ID.
- Vous devez absolument conserver les deux codes!
- Evitez la fraude à l'identité et ne conservez pas les codes au même endroit que la Kids-ID.
- Vous avez perdu votre code pin et/ou puk? Vous pouvez en demander une réimpression via le site www.ibz.rrn.fgov.be, via le site de la commune ou au guichet de votre commune.

Puce électronique

- Sur la Kids-ID se trouve une puce électronique qui reprend les données d'identité de votre enfant. Ces informations ne peuvent être lues que si la carte est glissée dans un lecteur de carte.
- Si vous changez d'adresse, vous devez également faire modifier votre adresse sur la puce de la Kids-ID
- Grâce à la puce électronique, votre enfant de plus de six ans a accès à de nombreuses applications (voir ci-dessous) pour lesquelles un code pin est nécessaire, comme par exemple les sites Internet sécurisés.
- Puce décollée? Demandez immédiatement une autre Kids-ID. Si l'examen de la carte montre que la puce s'est décollée suite à un problème dans le processus de production, les frais de la nouvelle carte vous seront remboursés. Plus d'infos sur le site www.ibz.rrn.fgov.be (partie eID – informations pratiques).
- Autre problème avec la puce? Contactez le help desk Belpic au 02 518 21 16.

« Allo parents? »

- La Kids-ID présente l'avantage supplémentaire que les parents peuvent s'inscrire au système "Allo Parents".
- Par le biais du système "Allo Parents", les parents, les membres de la famille ou les connaissances peuvent être avertis si l'enfant est perdu et pris en charge par un service d'aide ou une personne privée.
- Si les parents, les membres de la famille ou les connaissances ne répondent pas à l'appel, la communication est alors immédiatement transférée à Child Focus qui est joignable 24 heures sur 24 et qui traitera le dossier.
- Pour activer ce service ou obtenir de plus amples informations en la matière: <http://www.alloparents.be/> ou tél.: +32 (0)78 150 350.

Applications – Chatter en toute sécurité

- Grâce à la puce et au code pin, votre enfant peut chatter en toute sécurité sur Internet sur des sites qui sont réservés à la catégorie d'âge de l'enfant.
- Conseils pratiques pour que les enfants châtent en toute sécurité:
 - Ne donne aucune information personnelle (ta photo, ton nom, ton école, ton numéro de téléphone, ...) via Internet, sauf si tu as l'accord de tes parents.
 - N'allume jamais la webcam si des personnes étrangères te le demandent.
 - Ne chatte qu'avec les amis que tu connais réellement.
 - Si tu vois quelque chose de désagréable sur Internet ou si tu chattes avec quelqu'un et que cela te met mal à l'aise, dis-le immédiatement à tes parents.
 - Ne répond pas aux messages qui te mettent mal à l'aise. Montre immédiatement les messages à tes parents afin qu'ils puissent prendre contact avec le fournisseur d'accès à Internet.
 - Ne fixe JAMAIS rendez-vous via Internet. Parles-en toujours avec tes parents.
 - Plus d'informations sur www.clicksafe.be
- Votre enfant peut aussi utiliser la Kids-ID comme carte de membre de la bibliothèque, comme abonnement à la piscine ou comme carte de membre d'un club de sport, etc.
- Certains organismes, tels que les écoles, utilisent la Kids-ID pour l'inscription et l'enregistrement journalier des enfants jusqu'à 12 ans.

Perte ou vol

- Signalez immédiatement la perte ou le vol à DOCSTOP en téléphonant au 00800 2123 2123 ou à votre commune ou à la police. Si vous êtes à l'étranger, avertissez également l'ambassade ou le consulat belge.
- DOC STOP bloque immédiatement la Kids-ID de sorte que personne ne puisse l'utiliser de manière abusive.
- Demandez une attestation de perte ou de vol à votre commune ou à la police.
- Si, après avoir perdu la Kids-ID, vous la retrouvez ultérieurement, avertissez immédiatement votre commune!